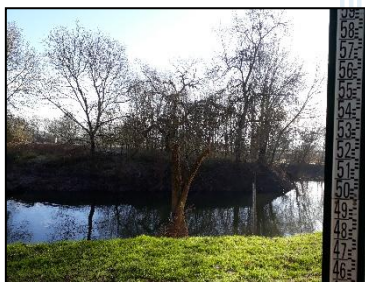


PAPI des Basses Vallées Angevines

Année 2025 BILAN ANNUEL DE LA MISE EN ŒUVRE DU PAPI



Syndicat mixte des basses vallées
angevines et de la Romme
83, rue du Mail - BP 80011
49020 ANGERS Cedex 02

Février 2026

Sommaire

Introduction	3
1- Eléments de synthèse.....	3
2- Les actions du SMBVAR	4
3- Les actions des intercommunalités.....	11
4- Les actions des communes et des partenaires	17
Annexe. Tableau état d'avancement des actions PAPI – 2026	22

Glossaire

ALM	Angers Loire Métropole
ARS	Agence régionale de santé
BVA	basses vallées angevines
CADVIL	Comité d'action et de défense des victimes des inondations du Loir
CD49	Conseil départemental du Maine-et-Loire
CE et CM	cours élémentaires et cours moyens
CIS	centre d'incendie et de secours
CTEAU	contrat territorial eau
DICRIM	document d'information communale sur les risques majeurs
DDT	direction départementale des territoires
DREAL	direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement
EPL	Etablissement public Loire
HT	hors taxe
GEMAPI	gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations
PAPI	programme d'actions de prévention des inondations
PEGASE	Promotion des Etudiants pour la Gestion et l'Aménagement des socio-écosystèmes
PCS	plan communal de sauvegarde
PPRI	plan de prévention des risques d'inondation
SAGE	schéma d'aménagement et de gestion de l'eau
SDIS	service départemental d'incendie et de secours
SMBVAR	Syndicat mixte des basses vallées angevines et de la Romme
TRI	territoire important à risque d'inondation
TTC	toutes taxes comprises

Introduction

Le bassin versant de la Maine représente 1/5^{ème} de la superficie du bassin de la Loire. La confluence entre les bassins versants de la Mayenne, de la Sarthe et du Loir, forme les basses vallées angevines, vaste territoire inondable. Ce territoire a connu de tout temps des inondations des plus fréquentes aux plus remarquables, comme en décembre 1910 et en janvier 1995.

Sur le territoire des basses vallées angevines, 5% de la population habite en zone inondable soit 12 820 personnes, et plus de 1 500 activités économiques sont concernées par la crue centennale. Considérant les enjeux en présence, le territoire a été identifié comme un Territoire à risque important d'inondation en 2012 : le TRI Angers-Authion-Saumur. Pour gérer le risque d'inondation de manière intégrée sur ce TRI, une stratégie locale a été rédigée en 2017. Elle se traduit aujourd'hui par deux programmes d'actions : le *PAPI des Vals d'Authion et de la Loire* porté par l'Etablissement public Loire, et le *PAPI des basses vallées angevines* porté et animé par le SMBVAR.

Pour rappel, le PAPI des basses vallées angevines a été rédigé en 2019, instruit en 2020 et a obtenu la labellisation en décembre 2020. La mise en œuvre du PAPI des BVA a débuté le 1^{er} janvier 2021. Ce présent rapport fait le bilan de la **cinquième année de mise en œuvre**.

Suite à l'avenant à mi-parcours du PAPI des basses vallées angevines en 2023, le montant du programme a été réévalué à 2 127 033 € HT, réparti sur 89 actions portées par 22 maîtres d'ouvrages (SMBVAR, 3 intercommunalités, 16 communes, services de l'Etat, ARS Pays de la Loire). Le programme a une durée de sept ans et sera mis en œuvre jusqu'en décembre 2027.

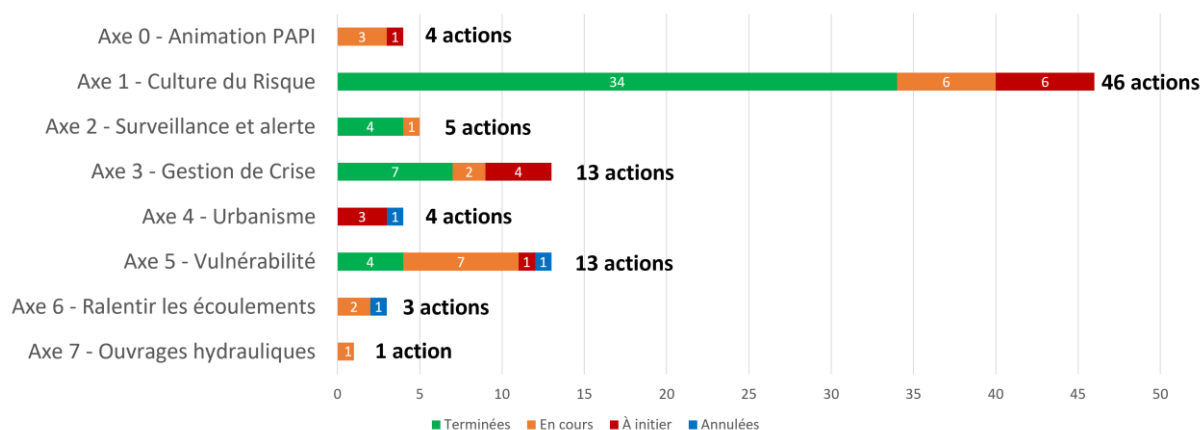
Les objectifs principaux de ce programme sont de :

- 1) Réduire la vulnérabilité du territoire ;
- 2) Diminuer les dommages des inondations ;
- 3) Participer à la culture du risque.

1- Eléments de synthèse

D'un point de vue global,

- 49 actions ont été réalisées
- 22 actions sont en cours
- 15 actions sont à initier
- 3 actions ont été annulées au cours de l'avenant 2023



L'annexe synthétise sous la forme d'un tableau l'état d'avancement des actions du PAPI des BVA. Le diagramme ci-dessus illustre l'état d'avancement des actions par axe.

L'axe 0 comprend l'animation du PAPI ainsi que la rédaction du PAPI 2 (étude bilan, étude environnementale, etc.).

L'axe 1 comprend le plus grand nombre d'actions et regroupe des actions de sensibilisation et de communication auprès du grand public.

L'axe 2 consiste essentiellement en la pose d'échelles de crues.

L'axe 3 comprend, entre autres, un volet « mise à jour des Plans Communaux de Sauvegarde » et cible la réalisation d'exercices de simulation de crise.

L'axe 4 a pour finalité de compléter la formation initiale des agents des communes et des intercommunalités sur la thématique de la « prise en compte du risque dans l'urbanisme ».

L'axe 5 représente le budget le plus important dans ce programme d'actions (≈ 970 000 € HT) et repose essentiellement sur la réalisation de diagnostics de vulnérabilité et sur la mise en œuvre de travaux de réduction de la vulnérabilité par les particuliers.

L'axe 6 comprend une étude de connaissance sur le phénomène de ruissellement et le partage de retours d'expérience entre le SMBVAR et les structures porteuses d'un SAGE ou d'un PAPI.

Enfin, l'axe 7 a été ajouté au PAPI initial afin d'inclure l'action VII.01 dans le programme. Cette action consiste à poursuivre l'étude sur la Boire du commun d'Oule réalisée par le SMBVAR entre 2021 et 2022 (action I.01). Cette étude complémentaire permettra aux intercommunalités concernées de prendre des décisions quant à la faisabilité d'un classement en système d'endiguement de l'ouvrage RD192 ou d'un non classement et de sa mise en transparence.

2- Les actions du SMBVAR

- Action III.01 « Accompagner les communes dans la mise à jour de leur PCS »

Le SMBVAR se rend disponible auprès des communes de son territoire pour les aider à mettre à jour et rendre plus opérationnel leur Plan communal de sauvegarde (PCS). Ainsi, en 2025 :

- Le SMBVAR a notamment accompagné les communes de Soulaire-et-Bourg, Grez-Neuville, Cantenay-Epinard, Longuenée-en-Anjou, Thorigné d'Anjou dans la mise à jour de leur PCS.
- Le 23 septembre, le premier *Atelier PCS* est animé au Lion d'Angers dans le but de regrouper les communes de la Communauté de communes des Vallées du Haut Anjou (CCVHA) appartenant à l'axe Mayenne, afin de faire un état d'avancement de leur PCS et leur apporter les mêmes bases de connaissance théoriques pour faciliter les retours d'expérience.
- Le SMBVAR a engagé pendant six mois une étudiante, Lenna Montel (M2 DYNARISK à Panthéon-Sorbonne) pour faire l'état d'avancement des DICRIM et PCS sur le territoire, cartographier ces éléments, et animer des **exercices de gestion de crise « inondation »**.

Les exercices réalisés ont été les suivants :

- | | | |
|----------------------|----------------|--|
| - Cantenay-Epinard | (15 mai) | animation SMBVAR et Ville d'Angers |
| - Grez-Neuville | (25 juin) | animation SMBVAR |
| - Durtal | (26 juin) | animation SMBVAR, CCALS et ville de Durtal |
| - Longuenée-en-Anjou | (16 septembre) | animation SMBVAR et Longuenée-en-Anjou |

- Corzé (15 novembre) animation SMBVAR et Corzé
- Bouchemaine (14 janvier 2026) animation SMBVAR, CCLLA et Bouchemaine

- Action I.41 « Réaliser une vidéo pour expliquer à la population l'organisation d'une cellule de crise communale »

Le SMBVAR a profité de la tenue de plusieurs exercices de gestion de crise sur l'année 2025, pour recruter deux vidéastes pour ce projet, avec une enveloppe de 5 050 euros TTC :

- **Louis Leconte Videography**

Projet : Réaliser un retour d'expérience en vidéo d'un exercice de gestion de crise « inondation ».

Objectifs : Donner envie aux communes du territoire de réaliser des exercices de simulation de crise, notamment pour répondre à leurs obligations réglementaires, et pour permettre une transmission entre ceux qui ont vécu des grandes crues et les nouveaux agents / élus.

Objectif secondaire : Informer le grand public sur l'organisation d'un poste de commandement communal, et améliorer la compréhension du rôle du maire et de son équipe en cas d'inondation.

Contenu : Chronologie d'un exercice cadre, de la préparation de la salle au retour d'expérience à chaud en passant par l'animation de l'exercice.

Localisation : Cantenay-Epinard

Durée : 8 min 52

Lien URL : <https://www.youtube.com/watch?v=RvwnkLgQw4M&t=2s>

- **Culture Biome**

Projet : Réaliser une vidéo sur la manière dont les acteurs du territoire vivent au rythme de la rivière

Objectifs : Présenter une spécificité des basses vallées angevines : « la culture du risque » et « le vivre avec la rivière malgré ses aléas »

Objectif secondaire : Informer le grand public sur l'organisation d'un poste de commandement communal, et améliorer la compréhension du rôle du maire et de la mairie en cas d'inondation.

Contenu : Le témoignage de la gérante d'un camping, de la responsable d'un gîte en bord de Loir, d'un éleveur de vaches laitières en zone inondable, et le déroulé d'un exercice cadre PCS

Localisation : Durtal

Durée : 12 min 52

Lien URL : <https://www.youtube.com/watch?v=CjzuZjk9YWA>



Extraits des vidéos présentant les exercices PCS réalisés sur Cantenay-Epinard et Durtal en 2025

- Action I.12 « Mener une rencontre annuelle avec les référents risques des BVA »

Le SMBVAR a animé le 25 novembre 2025 la *Conférence sur les Plans communaux de sauvegarde et le risque d'inondation* à Angers¹. L'objectif principal de cette rencontre annuelle est de consolider un réseau de référents risques au sein des basses vallées angevines, pour faciliter la gestion de crise en cas d'événements majeurs.

Étaient présents : 32 participants pour 23 structures représentées, dont 15 communes.

Le SMBVAR a présenté un retour d'expérience sur les exercices « PCS inondation » menés en 2025. Dans un deuxième temps, les communes disposant de référents de quartier ou d'une réserve communale de sécurité civile ont présenté leur organisation à travers un défi « La solidarité communale en trois minutes ». Enfin, le dernier volet de cette conférence portait sur « la prévention d'un point de vue assurantiel » avec l'intervention de Groupama Loire Bretagne et de la Caisse de réassurance (CRR).



Conférence PCS 2026 : l'assemblée, la présentation de Mme Gohier (Durtal) et de Groupama Loire-Bretagne

- Action I.39 « Création d'une interface sur tablette pour sensibiliser sur le risque d'inondation »

La borne « Mission inondation » a été empruntée par l'Association pour le développement de l'économie circulaire et collaborative (ADECC) le 16 mai 2025, dans le cadre de son Assemblée générale. L'événement a regroupé plus de 120 personnes.

La borne « Témoignages » a été agrémentée de deux vidéos témoignages supplémentaires :

- Chantal CREZÉ, travaillait au syndicat mixte des rivières navigables de l'Anjou en 1995 (8 min)
- Gérard RENAUD, était adjoint au maire de Soulaire-et-Bourg en 1995 (8 min)



- Action I.42 « Améliorer la culture du risque d'inondation »

La sensibilisation de la population aux risques d'inondation est un enjeu fort sur le territoire des basses vallées angevines. L'**outil Mar'eau** a été choisi pour répondre à cette problématique. En effet, la société Culture Biome, spécialisée dans l'éducation à l'environnement, a développé un ensemble d'activités dans un sac itinérant afin d'aller au contact de la population (quizz, sac d'évacuation, échelle

¹ Article sur la 5^{ème} Conférence PCS : <https://www.smbvar.fr/actualites/conference-sur-les-pcs-du-25-novembre-2025>

de crue, cartes anciennes, ...). Les thématiques abordées sont : l'eau, les milieux humides, la biodiversité et le risque d'inondation. Culture Biome a déployé ces outils sur une vingtaine de sites pendant les années 2024 et 2025, et ainsi sensibilisé plus de 500 personnes.

Année	Date	Localisation	Evènement	Personnes sensibilisées
2024	04 et 05 mai	Avrillé, Parc George Brassens	Festival O'Grand Air	60
	20 juillet	Durtal, prairie Saint-Léonard	Loir en Fête	20
	21 août	Angers, Lac de Maine	Été au Lac	10
	27 septembre	Seiches sur le Loir	Marché d'automne « Délices automnales »	12
	13 octobre	Cheffes	Marché d'automne + Octobre Rose	12
2025	10 janvier	Lion d'Angers	Marché	15
	31 janvier	Angers	Journée mondiale des zones humides (association Pégase)	20
	01 février	Angers, Jardin des plantes	« Au-delà des crues : récits de 1995 et d'aujourd'hui »	75 dont 20 enfants
	15 juin	Grez-Neuville	Fête communale	35
	15 juin	Rives-du-Loir-en-Anjou	Fête communale, Villeveque	25 dont 5 enfants + 40
	28 juin	Rives-du-Loir-en-Anjou	Roche Ambul'	40
	27 août	Ecouflant	Les Sablières	25
	30 août	Feneu	Bouge ton F'neu	25
	06 septembre	Cantenay-Epinard	Bass'in Vallées	30 dont 10 enfants
	07 septembre	Montreuil-Juigné	Vide greniers	25
	21 septembre	Longuenée-en-Anjou	Vide greniers	15
	05 décembre	Châteauneuf-sur-Sarthe	Marché	10

Un des constats fait par Culture Biome est la difficulté à capter un public de passage. C'est pourquoi, il est proposé d'apporter en 2026 une approche sensorielle, émotionnelle et artistique à ce projet, plus adaptée pour initier un dialogue. **Ainsi, en 2026, Culture Biome formera un binôme avec la Compagnie Spectabilis** : l'un « expert » de l'eau répondra de manière technique aux questionnements, l'autre captera l'attention des passants par le biais de saynètes de quelques minutes sur la thématique de la ressource en eau, de la biodiversité et des risques inondation et sécheresse.

Maraude dans un vide-grenier sur Montreuil-Juigné (droite)



- Action I.19 « Organiser un évènement pour les 30 ans de la crue de 1995 »

Comme explicité dans le Bilan 2024 du PAPI, en janvier 2025 le SMBVAR a organisé un mois de commémoration des trente ans de la crue de 1995. Une vidéo retrace en 3 minutes les principaux moments de cet évènement : <https://www.youtube.com/watch?v=7HYhr3ydyY&t=1s> ; et une vidéo de 13min s'attarde sur l'importance d'améliorer la culture du risque inondation : <https://www.youtube.com/watch?v=qKCBHvjmrJl>

Pour rappel :

- En janvier, chaque semaine, quatre communes pilotes ont accueilli chacune leur tour une [exposition pédagogique](#) et une [exposition photos](#), et ont organisé avec le SMBVAR une

animation scolaire avec des classes de la commune et une soirée-débat pour échanger avec le grand public sur la thématique des inondations. Au total, plus de 1 000 personnes ont été sensibilisées via l'exposition itinérante, 400 personnes ont été présentes aux soirées-débats et 250 enfants ont participé aux activités et sorties extérieures organisées par le SMBVAR (de la petite section au CM2).

- Le samedi 1^{er} février 2025, une journée temps fort a été organisée au Centre de congrès d'Angers de 10h à 19h pour clôturer le mois de commémoration, intitulée « *Au-delà des crues : récits de 1995 et d'aujourd'hui* »². On compte plus de 1 350 visiteurs à cette journée, 80 participants aux sorties en extérieur et 250 personnes aux conférences et tables rondes.

Mention spéciale pour la collaboration avec Johan VINCENT, maître de conférences en histoire et responsable pédagogique de la Licence Arts-Culture et patrimoines de l'ESTHUA - Institut national de tourisme (INNTO). Cette collaboration a duré deux ans : **les étudiants de la promotion 2023-2024** du Master *Patrimoine et Tourisme* ont fait des recherches d'images en archives, pris des photos sur Angers pour pouvoir comparer des situations actuelles aux photos de 1995, et filmé plusieurs témoins de la crue de 1995 ; **huit étudiantes de la promotion 2024-2025** du Master *Médiation culturelle et communication* ont réalisé un parcours interactif pour l'évènement du 1^{er} février. Cette création a été installée dans l'espace A dédié à la mémoire de la crue de 1995 : revue de presse, le jeu des sept erreurs, les quartiers d'Angers avec/ sans inondation, borne téléphonique avec témoignages, etc.



Médiation proposée par l'ESTHUA-INTOO le 1^{er} février 2025 (photo : Alex Monteiro – Arthographie)

- Action V.13 « Participer au salon de l'habitat d'Angers pour sensibiliser sur la thématique de la réduction de la vulnérabilité »

En partenariat avec Angers Loire Métropole, le SMBVAR a missionné une équipe d'Artelia pour animer un stand le 26 et 27 septembre au Salon de l'Habitat sur Angers, sur la thématique de la réduction de

² Programmation du mois de commémoration des 30 ans de la crue de 1995 : <https://www.smbvar.fr/actualites/commemoration-des-30-ans-de-la-crue-de-1995>

la vulnérabilité. Artelia était localisé sur le stand de la plateforme *Mieux chez Moi*. Artelia a ainsi pu présenter la démarche de diagnostics de vulnérabilité menée par Angers Loire Métropole (action V.06), la possibilité d'utiliser les Fonds Barnier pour réaliser des travaux de réduction de la vulnérabilité, et le dispositif « batardeau » à partir d'un matériel de présentation disponible au stand. Artelia a aussi tenu deux conférences de 45 minutes le vendredi et samedi sur le thème « Comment protéger son logement face à une inondation ? ». On dénombre une quinzaine d'interactions sur le stand en deux jours et une trentaine de personnes sensibilisées sur les deux conférences.

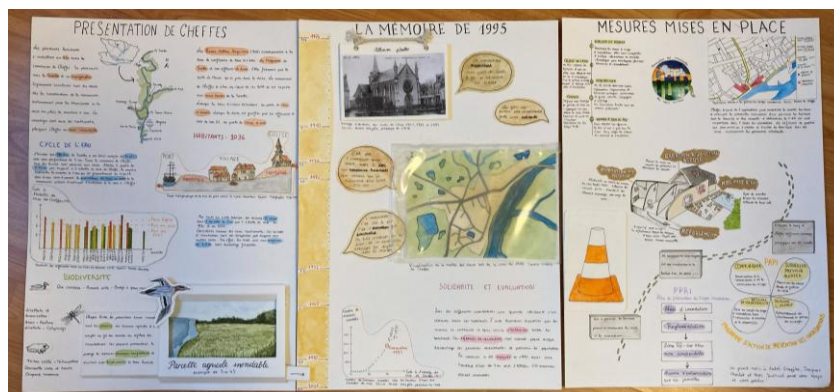


Conférence et stand tenu par Artelia au Salon de l'habitat d'Angers (photo : Artelia)

Pitch de la conférence : « Face à l'intensification des épisodes climatiques extrêmes, la réduction de la vulnérabilité des logements au risque inondation devient un enjeu majeur pour améliorer la résilience d'un territoire et pour assurer une meilleure protection des habitants en cas de crue. Cette conférence s'adresse aux propriétaires de logements en zone inondable. Elle propose un tour d'horizon des solutions techniques et des subventions mobilisables pour adapter les logements existants (batardeaux, clapets anti-retour, création d'un espace refuge, subvention du fond Barnier, etc.). »

- Interventions auprès des étudiants

Pour la deuxième année consécutive, le SMBVAR a assisté la professeure Nathalie CARCAUD du département MilPPat de l'UMR Espaces et sociétés (ESO) à l'Institut Agro Rennes-Angers, sur l'enseignement « rivières urbaines » avec les Master 1. Ainsi, l'animatrice PAPI est intervenue lors d'un cours pour sensibiliser les 25 étudiants au risque d'inondation et pour leur donner un travail pratique à réaliser sur la « mémoire du risque inondation ». Puis le 28 novembre l'animatrice PAPI a participé à l'évaluation de leurs productions. L'enjeu était de caractériser la situation du bourg par rapport à la plaine d'inondation, présenter le régime des crues, l'évolution du bâti et de la population, penser le changement climatique et identifier les marques du passé. Les villes à l'étude étaient Angers, Bouchemaine, Cantenay-Epinard, Cheffes, Durtal, Thorigné d'Anjou et Soulaire-et-Bourg.



Production sur la commune de Cheffes

- **Action V.12 « Réunir régulièrement le groupe de travail Réseaux et activités économiques »**

Le SMBVAR a collaboré avec la Fédération française des bâtiments (FFB) et le Centre européen de prévention des risques d'inondation (CEPRI) afin de sensibiliser les artisans et entreprises aux travaux de réduction de la vulnérabilité. La DDT49, la DREAL Pays de la Loire et l'Etablissement public Loire ont aussi été impliqués dans cette collaboration multipartenaire.

L'atelier s'est tenu le 05 décembre sur Angers. Cinq artisans étaient présents dont un maçon, une entreprise en ferronnerie, un constructeur de maisons individuelles et un expert en rénovation de bâtiments anciens. Leurs questions portaient sur le financement FPRNM, les travaux obligatoires présentés par la DDT et sur la faisabilité des travaux.



Invitation pour l'évènement et photo de l'atelier (source : CEPRI)

- **Commission Inondation 2025**

Afin de faire un premier bilan du PAPI et se projeter sur le prochain programme d'actions (action 0.03), le SMBVAR a tenu le 02 octobre 2025 la **deuxième Commission Inondation**. Il a été proposé aux élus des 60 communes du SMBVAR plusieurs ateliers participatifs, animés par l'agence OpenCo, le SMBVAR et l'Etablissement public Loire afin de traiter des sujets suivants : prévenir et sensibiliser la population, anticiper et outiller la gestion de crise, identifier les priorités pour réduire la vulnérabilité d'un territoire, explorer de nouvelles solutions d'adaptation face aux inondations, préparer l'accueil des nouveaux élus et les former à la GEMAPI.

31 personnes étaient présentes à ce rendez-vous et leur contribution ont permis de mettre l'accent sur les sujets suivants, qui pourraient faire l'objet de fiches actions dans le prochain programme.

Prévenir et sensibiliser les populations (axe 1)	Anticiper, s'organiser et outiller la gestion de crise (axes 2 et 3)
• Guide du nouvel arrivant • Circuit découverte des repères de crues • Enfants « ambassadeurs »	• Transmettre la culture des anciens • Un exercice par an • Catalogue de mini exercices
Identifier les priorités pour réduire la vulnérabilité du territoire (axe 5) Explorer de nouvelles solutions d'adaptation face aux inondations (axes 6 et 7)	Préparer l'accueil des nouveaux élus et les former à la GEMAPI
• Améliorer la connaissance des inondations • Installer des haies et fascines pour lutter contre le ruissellement • Former les professions agricoles sur les nouvelles pratiques	• 1^{ère} année du mandat : présentation de la GEMAPI • Visite de terrain et formation continue • Elus « ambassadeurs »

- Perspectives de 2026

L'année 2026 sera une année de transition avant le prochain Programme d'actions de prévention des inondations. C'est pourquoi, le SMBVAR prévoit de réaliser les actions suivantes sur 2026-2027 :

- 1) Action 0.02 Appuyer la rédaction du PAPI Complet
- 2) Action 0.03 Etude bilan du PAPI des BVA
- 3) Action 0.04 Etude environnementale du PAPI des BVA

Le SMBVAR projette aussi de :

- 4) Rester disponible pour la réalisation d'autres exercices de gestion de crise PCS/PICS ;
- 5) Recruter un stagiaire pour mener une deuxième enquête sur la perception du risque d'inondation – qui ferait suite à celle de 2022³ ;
- 6) Créer des planches BD sur le risque inondation (action I.40) ;
- 7) Collaborer avec des étudiants ingénieurs de l'ESAIP pour préparer la *Journée de la résilience face aux risques majeurs* d'octobre 2026 sur la thématique des dispositifs de protection des logements face aux inondations (actions I.12 et IV.03) ;
- 8) Réunir l'INTERCLE du bassin de la Maine afin de faire le bilan du PAPI et se projeter sur le suivant de manière concertée (action VI.01) ;
- 9) Former les agents d'Angers Loire Métropole en collaboration avec la DDT49 (action IV.03 et IV.02) ;
- 10) Réfléchir à une collaboration avec la CCI Maine-et-Loire pour la formation des entreprises sur la thématique inondation (action V.12).

3- Les actions des intercommunalités

- Action I.17 « Réfection d'une maquette de modélisations de crues » par ALM

L'action I.17 s'inscrit dans le *Programme pédagogique d'éducation des scolaires au territoire des Basses Vallées Angevines*⁴. Ce projet pédagogique est ouvert à tous les établissements scolaires, et s'adresse en priorité aux élèves du cycle 3 (CM1, CM2 et 6^{ème}) à travers des demi-journées avec les acteurs locaux de la préservation et de l'éducation à l'environnement.

En 2025, la maquette des BVA⁵ « Crues et biodiversité » a été utilisée par la Ligue de Protection des Oiseaux Anjou pour sensibiliser 330 élèves/étudiants et 840 personnes du grand public, à travers les évènements suivants :

- Commémoration de la crue de 1995 : 438 personnes par la LPO Anjou (grand public)
- Muséum d'Angers : 60 scolaires au printemps
- Festival Bass'in vallées à Cantenay-Epinard : 200 personnes par la LPO Anjou (grand public)
- Grande remontée de la Loire : 200 personnes par le muséum d'Angers (grand public)
- Utilisation dans le cadre du programme scolaire des BVA : 248 scolaires par la LPO Anjou
- BPJEPS EED à Saint Nazaire : 19 étudiants par la LPO Anjou

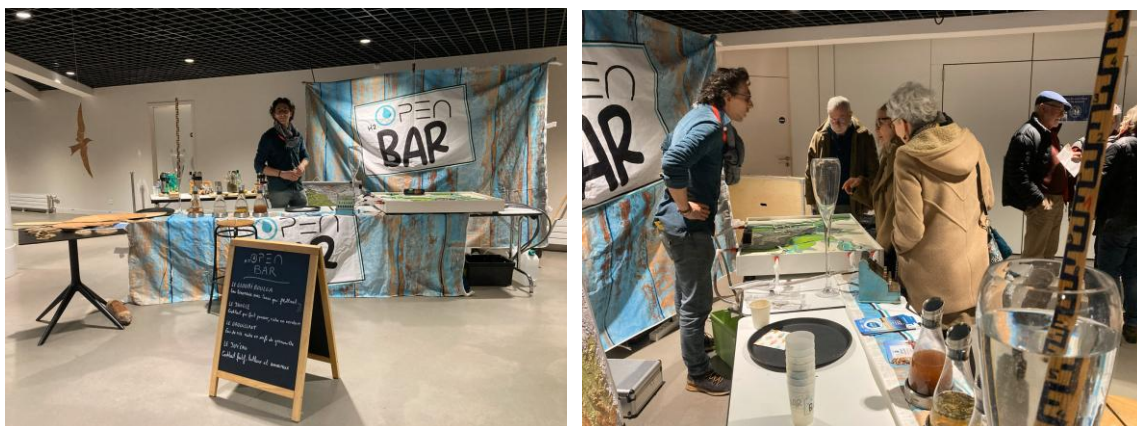
³ Enquête 2022 : https://www.smbvar.fr/wp-content/uploads/2022/09/Enquete_inondation_smbvar_2022.pdf

⁴ Le contenu pédagogique du Programme des Basses Vallées Angevines est détaillé sur le lien suivant : https://www.angersloiremetropole.fr/fileadmin/plugin/tx_dcddownloads/programme2009_pedagogique_bva.pdf

⁵ Présentation de la maquette « Crues et biodiversité » en vidéo : <https://youtu.be/XnILXciBdbA>

- Action I.15 « Sensibiliser le public scolaire et le grand public sur le territoire angevin » par ALM

L'action I.15 pilotée par la Maison de l'Environnement, a pour cible le grand public et le public scolaire collégiens et lycéens. En 2021 un espace de médiation mobile (H²OPEN BAR) a été créé par les services de Loire Odysée, complété en 2022 par une maquette en eau représentant les BVA et la confluence avec la Loire⁶. En 2024, la maquette a été améliorée notamment pour permettre une infiltration dans les nappes alluviales d'accompagnement et provoquer une saturation de celles-ci. En 2025, cette maquette et la médiation mobile ont permis de sensibiliser 600 personnes à travers plusieurs événements : balade ornithologique en canoë, fleuve en fête Loire-Authion, ENS Challenge, festivité au Héron Carré à Angers, 30^{ème} anniversaire de la crue de 1995, etc.



L'OpenBar en activité le 1^{er} février au Centre des congrès d'Angers, lors du 30^{ème} anniversaire de la crue de 1995

- Action III.13 « Elaboration des plans intercommunaux de sauvegarde »

- **Communauté de communes Anjou Loir et Sarthe (CCALS)**

Les communes de la CCALS se sont accordées pour ouvrir un poste à la Communauté de communes en vue de réaliser le PICS mais aussi de terminer ou mettre à jour les PCS, par le biais d'un agent mutualisé co-financé par la CCALS et les communes. Eloïse BOMMERT a ainsi été recrutée sur deux ans (octobre 2023 à octobre 2025) pour accompagner les communes dans la rédaction de leur plan communal de sauvegarde : réunions de travail, partage d'une trame, accompagnement personnalisé, rédaction du document et réalisation des cartes. Cet accompagnement a notamment bénéficié aux communes de Tiercé, Morannes sur Sarthe Daumeray, Jarzé Villages, Montigné-les-Rairies, Marcé, la Chapelle Saint-Laud, et Huillé-Lézigné.

Concernant le Plan intercommunal de sauvegarde (PICS), il a été récupéré les inventaires de certains services de la CCALS (ex. services techniques, ...), et des entretiens ont été réalisés avec les directeurs de pôle et chefs de services. L'enjeu était de comprendre leur manière de travailler, de faire l'inventaire du matériel et des biens immobiliers de la CCALS et d'en identifier les responsables. Il a été aussi rédigé un annuaire interne avec le contact des directions internes (ex. eau, assainissement, enfance jeunesse) et des mairies (maire, adjoints, astreinte), un annuaire avec le contact des délégataires et des responsables de réseaux. Une application web-SIG a été réalisée pour cartographier les risques et toutes les ressources du territoire (salle des fêtes, bâtiments CCALS, ateliers techniques et bâtiments

⁶ Présentation de la maquette BVA et confluence en vidéo : <https://www.youtube.com/watch?v=HEfacayKgtI>

stratégiques des communes). Les communes auront accès à cette application pour visualiser les zones de risques et cette base de données partagée.

- **Communauté urbaine Angers Loire Métropole (ALM)**

Le service prévention des risques et environnement d'Angers / ALM a recruté un étudiant en Master 2 de Géographie, Lucas GUILLOU, pour rédiger le squelette du Plan intercommunal de sauvegarde (PICS). Lucas GUILLOU a rencontré les communes d'Angers Loire Métropole (22 sur 29) pour faire un état des lieux de l'organisation actuelle de la gestion de crise des communes et pour recenser le matériel et les centres d'accueil de la population. Cette démarche a été menée entre avril et septembre 2025. Mi-décembre, il a été présenté un récapitulatif de la démarche aux directeurs généraux des services de l'agglomération. Il leur a été soumis l'idée de créer un comité de pilotage chargé de suivre l'élaboration et la mise en œuvre du PICS. En l'absence d'une compétence d'ALM dans le domaine de la gestion de crises liées aux aléas naturels, technologiques ou sanitaires sur son territoire, c'est le service prévention des risques de la Ville d'Angers qui a été chargé d'animer l'élaboration du PICS, en s'appuyant notamment sur le réseau des référents communaux des risques majeurs créé en 2022 sur Angers Loire Métropole. La finalisation du PICS d'Angers Loire Métropole est prévue fin 2026.

- **Communauté de communes des Vallées du Haut-Anjou (CCVHA)**

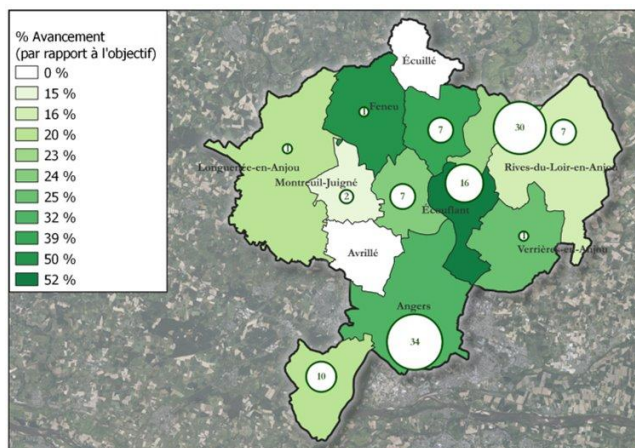
La communauté de communes passera par une prestation extérieure pour rédiger le Plan intercommunal de sauvegarde (PICS). Une consultation des entreprises a été lancée fin 2025. En date du 27 janvier 2026, l'analyse des offres est en cours, pour une prestation courant 2026.

- Action V.06 « Réaliser des diagnostics de vulnérabilité sur habitations »

Le territoire d'Angers Loire Métropole est fortement exposé au risque d'inondation avec 17 000 ha en zone inondable soit 25% du territoire et environ 7 400 logements concernés.

L'action V.06 est un dispositif d'accompagnement piloté par Angers Loire Métropole - avec le soutien et la participation des communes et de l'État - dans le cadre de sa compétence de Gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations (GEMAPI) et de sa Plateforme de rénovation de l'habitat « Mieux chez moi ». La campagne de diagnostics est animée par le bureau d'études ARTELIA. L'objectif est de réaliser environ 260 diagnostics sur le territoire d'Angers Loire Métropole entre 2023 et 2026.

Bilan de décembre 2025 : plusieurs relances par courrier ont été faites par le bureau Artelia et la démarche a été ouverte aux logements en priorité 2 (aléa fort, hauteur d'eau supérieure à 1m et un étage refuge existant) sur Angers, Bouchemaine, Briollay, Cantenay-Epinard, Longuenée-en-Anjou, Soulaire-et-Bourg et Verrières-en-Anjou. Depuis le début de la démarche, **116 diagnostics ont été réalisés** soit 44% par rapport à l'objectif ; 19 dossiers de demande de subvention ont été déposés ; 44 particuliers souhaitent entamer la démarche de travaux (devis en cours). En 2026, du porte-à-porte sera réalisé par les communes pour inciter de nouveaux particuliers à profiter de cette démarche, et un nouveau courrier sera envoyé, accompagné d'un flyer d'information de la DDT49 sur les mesures de réduction de la vulnérabilité.



Taux d'avancement par rapport à l'objectif et nombre de diagnostics réalisés par commune sur Angers Loire Métropole

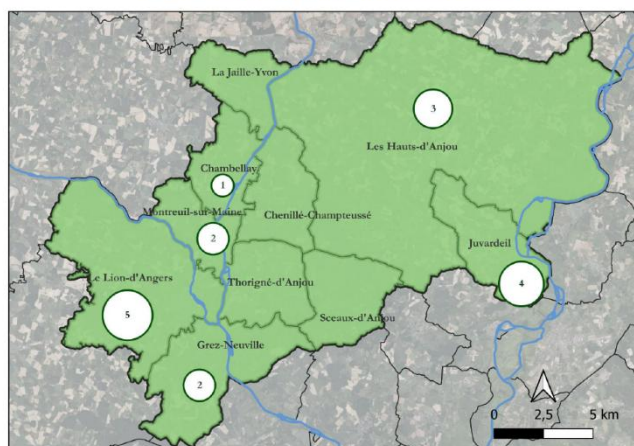
- Action V.07 « Mise en œuvre d'un dispositif d'accompagnement et de soutien pour la réduction de la vulnérabilité sur l'habitat face aux inondations sur la CCVHA »

Dans le cadre du PAPI des basses vallées angevines, la Communauté de communes des Vallées du Haut-Anjou (CCVHA) réalise une démarche de mise en œuvre de diagnostics de vulnérabilité à l'habitat. Cette action est estimée à 30 000 euros TTC pour environ 30 diagnostics. Pour rappel, la CCVHA compte 354 logements en zone inondable parmi lesquels 58 ont été ciblés comme très vulnérables (logements avec une hauteur d'eau supérieure à 70 cm, sans étage ou avec un étage).

La démarche a été lancée en janvier 2025 par un Comité de lancement le 31 janvier. Lors du Comité de pilotage du 15 décembre 2025, un premier bilan a été exposé : **18 diagnostics réalisés** (Lion d'Angers, Juvardeil, les Hauts d'Anjou, Grez-Neuville, Montreuil-sur-Maine et Chambellay) ; deux dossiers de demande de subvention déposés (Lion d'Angers) ; et deux habitants ayant entamé la démarche avec des devis en cours (Brissarthe et Chambellay).

En 2025, la CCVHA a manifesté l'ambition de réaliser des diagnostics supplémentaires sur le Piron et l'Homée, correspondant aux secteurs de Champigné et d'Erdre-en-Anjou. L'action V.07 devrait être modifiée pour ajouter 15 diagnostics supplémentaires sur le territoire de Champigné. Pour ce faire, le comité syndical du SMBVAR du 09 octobre 2025 a délibéré pour la réorientation de budget des actions terminées dans le cadre du PAPI des BVA et dont l'intégralité du montant de la subvention allouée par les Fonds Barnier n'aurait pas été consommée (actions I.25 et I.39) vers l'action V.07. Le bureau communautaire de la CCVHA du 1^{er} février a accepté de reconduire l'action en 2026 en réalisant 30 diagnostics qui cibleraient les logements en aléa fort au titre du PPRI (restant dans le périmètre des communes couvertes par le PAPI des BVA), et en ouvrant aux 18 logements impactés lors de l'inondation de 2021 sur Champigné.

Diagnostics par commune (Décembre 2025)



Nombre de diagnostics réalisés par commune sur la Communauté de communes Vallées du Haut-Anjou

- Action VI.03 « Analyse de la sensibilité du territoire à la problématique de ruissellement en lien avec le changement climatique par Angers Loire Métropole »

L'objectif de cette étude est d'améliorer la connaissance du risque d'inondation par ruissellement et de réfléchir à une stratégie de réduction du risque, en mobilisant différents leviers d'actions notamment sur les sous-bassins versant les plus exposés. L'agence « SEPIA conseils » a été retenue.

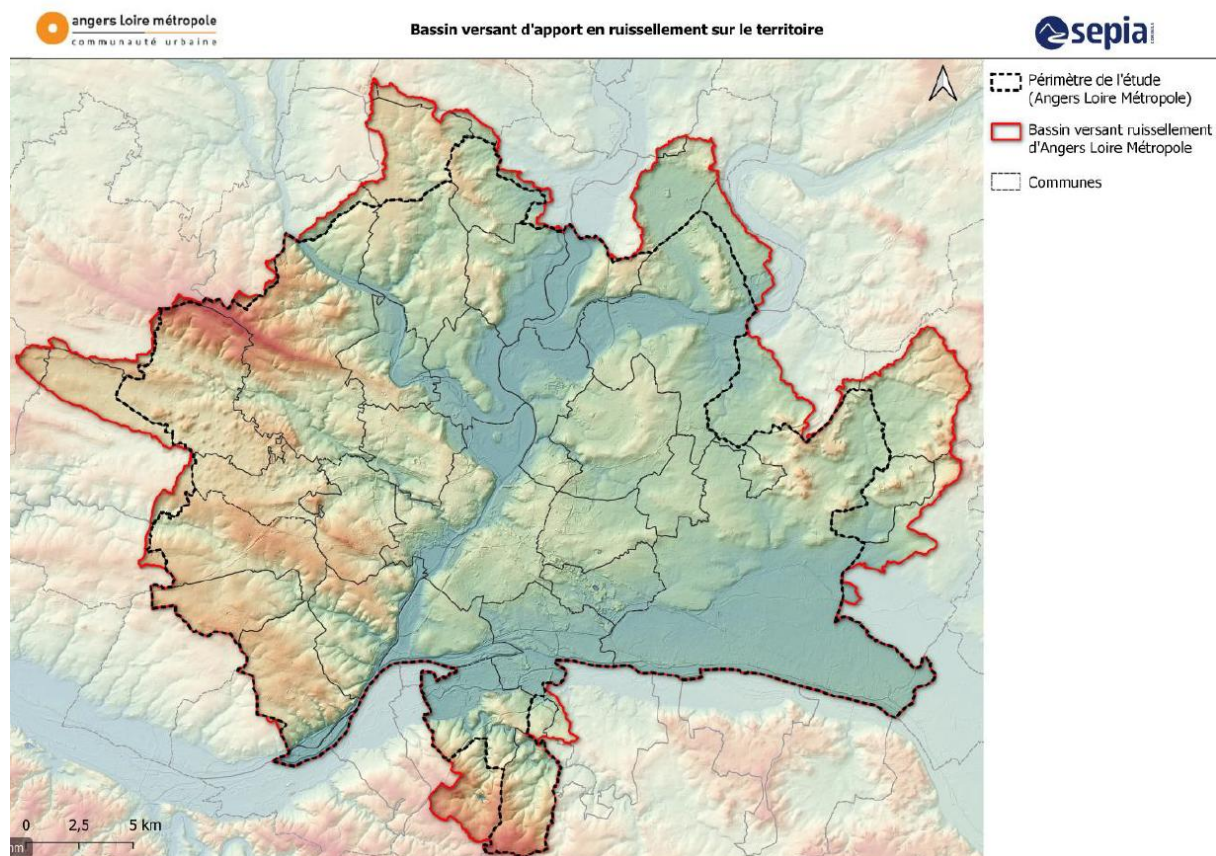
L'étude s'organise en trois phases :

Phase 1 : Recueil de documents, prise de connaissance et synthèse (diagnostic)

Phase 2 : Caractérisation des écoulements, avec notamment une modélisation hydraulique 2D du ruissellement

Phase 3 : Stratégie d'actions (feuille de route, fiches actions)

Le 05 mars, la mission a été présentée au Comité de suivi : le contexte, les enjeux et le calendrier de l'étude. L'étude a été initiée en octobre 2024 et devait se terminer à l'été 2025. Afin d'inclure de nouvelles données LIDAR, en cours d'acquisition et mise à disposition par l'IGN, un avenant a été mis en place pour prolonger l'étude d'une durée de neuf mois de sorte de décaler en conséquence les Comités de pilotage de fin des phases 2 et 3 de l'étude. Le COPIL de fin de la phase 2 aura lieu le 06 mars 2026.



Périmètre de l'étude, extrait de la présentation du 02 octobre 2025 (page 36)

- Action VII.01 « Etude complémentaire sur la boire du Commun d'Oule »

Suite aux résultats de l'étude de connaissance du risque d'inondation sur la Boire du Commun d'Oule portée par le SMBVAR (action I.01), Angers Loire Métropole et Anjou Loir et Sarthe ont décidé de la prolonger afin d'apporter des éléments supplémentaires à la réflexion avant de décider d'un classement ou non classement de l'ouvrage routier de la RD192. L'Etablissement public Loire a ainsi été missionné pour lancer et suivre le marché relatif à cette étude complémentaire intitulée « Etude d'opportunité et de faisabilité de classement du remblai supportant la RD192 en système d'endiguement, secteur de la Boire du Commun d'Oule, communes de Corzé et Rives-du-Loir-en-Anjou ». Le bureau d'études SCE est titulaire de ce marché.

La tranche ferme a été réalisée en 2025 et se décompose ainsi :

Phase 1. Visite technique approfondie

Phase 2. Assistance pour les investigations complémentaires

Phase 3. Définition du rôle du remblai dans la protection contre les inondations et étude de stabilité

En fonction des décisions prises au COTECH et au COPIL (mars 2026), l'une des deux tranches optionnelles sera levée, pour une finalisation de l'étude courant 2026-2027 :

TO1 : Classement (étude de dangers et programme de fiabilisation au stade AVP)

TO2 : Non classement (étude de neutralisation au stade AVP)

- Perspectives de 2026

- Finaliser les deux études en cours (action VI.03 et VII.01)
- Finaliser les Plans intercommunaux de sauvegarde (action III.13)
- Animer un exercice intercommunal sur le risque « tempête »

4- Les actions des communes et des partenaires

- Actions I.06 et II.02 « Poser des repères et une échelle de crues sur Soulaire-et-Bourg »

La commune de Soulaire-et-Bourg a posé un repère de crues matérialisant la crue de 1995 sur la façade de la maison au 14 Route de Briollay, et un totem de crue de 4m15 au croisement de la Route de Briollay et du chemin de la Varenne. Le chemin de la Varenne est un lieu de passage pour les randonneurs et les cyclistes notamment. Le coût de l'opération s'élève à environ 3 470 euros TTC. La commune envisage la pose d'un panneau de sensibilisation (projet en réflexion).



Repère et totem de crues posés sur Soulaire-et-Bourg

- Action I.10 « Sensibiliser les gestionnaires de bâtiments publics sur Angers »

La ville d'Angers a acheté en 2023 trente repères de crue en laiton pour 1 030 euros (photo de droite), et a sensibilisé plusieurs bailleurs sociaux, dont SOCLOVA et Angers Loire Habitat.

Le service prévention des risques de la ville d'Angers est aussi intervenu :

- à l'Assemblée générale de l'association de la Haute reculée sur la thématique inondation ;

- au collège Saint-Charles avec les 6^{èmes} et 5^{èmes} sur les risques majeurs, supervisé par le professeur d'histoire-géographie.



- Action III.03 « Impliquer la réserve communale de sécurité civile d'Angers sur la thématique inondation »

La Réserve communale de sécurité civile (RCSC) d'Angers a été impliquée et formée à plusieurs reprises sur le risque d'inondation pendant l'année 2025 :

- Pour rappel, en avril 2024, les réservistes ont participé à l'exercice PCS inondation sur Briollay en tant que figurants (faux sinistrés) afin d'apporter du réalisme à la mise en situation.
- Les réservistes ont tenu l'espace D *Ensemble pour rester à flot* du Parcours *Les inondations et vous* au Centre des congrès d'Angers, le 1^{er} février 2025, pour le 30^{ème} anniversaire de la crue de 1995. Ils ont mis en place du matériel pour donner l'impression aux visiteurs d'être accueillis dans un Centre d'accueil et de regroupement. Un espace coloriage était aménagé pour les enfants, et un espace café pour créer de la convivialité. Un atelier « Vigicrues » était aussi proposé aux visiteurs pour mieux appréhender cette plateforme de surveillance de la montée des eaux.

- Les réservistes se sont rendus le 17 septembre 2025 sur la commune de Craon afin d'échanger sur les inondations rapides de juin 2024 et visiter les secteurs inondables de la commune. Etaient présents sept réservistes, le responsable du service prévention des risques de la ville d'Angers et son responsable PCS, l'animatrice PAPI du SMBVAR, le directeur général des services et les deux référents PCS de la commune de Craon.



Les réservistes présents sur Briollay, Angers et Craon

- Action I.16 « Animations grand public dans les villages inondables dans les basses vallées angevines »

La commune de Cheffes a acheté et a fait imprimer 25 « inondabilitomètres » qui permettent de visualiser les différentes hauteurs des inondations passées. Cette vingtaine d'exemplaires ont été confiés aux référents de quartier pour qu'ils puissent sensibiliser les habitants.

La commune a aussi acheté un barnum et un laser rotatif pour assurer des animations grand public sur la thématique inondation. Le laser permettra de visualiser le niveau des hauteurs d'eau atteintes lors des inondations passées en projetant une ligne horizontale à partir d'un point connu.

Ces animations pourraient être assurées par la commune, les référents de quartier ou les bénévoles de l'Association des inondables des trois rivières (AITR). Ces différents éléments complètent l'action I.07 réalisé en 2024 qui a consisté en la pose de neuf repères de crues et onze panneaux de sensibilisation, ainsi qu'à la réalisation d'un parcours de découverte de ces repères de crues.

Le coût de l'opération s'élève à environ 2 050 € TTC.



L'inondabilitomètre présenté par Jacques Blondet

- Action I.22 « Editer un document numérique sur les crues historiques à Cheffes »

La commune de Cheffes a fait réaliser par Guillaume Chaslerie de Culture Biome, un documentaire vidéo de 52 minutes qui a notamment été diffusé le 1^{er} février 2025 au Centre des congrès d'Angers, lors de la journée « Au-delà des crues – récits de 1995 et d'aujourd'hui ».

Scénario : « L'histoire de Cheffes est étroitement liée à son rapport à la rivière. Tantôt source d'énergie, axe de communication, espace de loisirs, l'eau fait partie intégrante de la vie du village. Au fil des crues, la vie continue même quand l'eau devient « grande ». Mais en janvier 1995, la cote historique de 1910 est atteinte et la Sarthe monte encore. À l'occasion du trentième anniversaire de la

crue de 1995, la commune de Cheffes a entrepris un travail de collecte de témoignages afin de garder en mémoire les récits des habitants ayant vécu cette crue extraordinaire. »

Le documentaire « 1995, la crue du siècle » a été projeté gratuitement, à plusieurs reprises, au cinéma PAX de Tiercé avec salle comble (220 places) : le 26 mars, le 1^{er} avril, le 22 avril et le 12 mai 2025. Il a aussi été projeté le 4 novembre à Cheffes, le 16 décembre à Ecuillé (tiers lieu le Planty), et le 19 décembre à Juvardeil. Il est possible pour les autres collectivités du territoire de diffuser ce reportage sur le territoire à condition d'en demander l'autorisation à la commune de Cheffes et en présence de l'un de ces représentants politiques.

En complément du documentaire, Guillaume CHASLERIE a réalisé un outil de mémoire des crues « TELEXPO » composé de deux espaces (adulte/ enfant) avec un magnétophone et un combiné de téléphone à travers lesquels le public peut entendre des messages pré enregistrés, extraits du documentaire susmentionné.



La TELEXPO montée par Culture Biome

- Action I.43 « Sensibilisation de la population sur Briollay »

La commune de Briollay a regroupé ses référents de quartier le 26 septembre afin de leur expliquer leurs rôles et préparer l'exercice de crise à venir. Il y avait 14 présents et six personnes excusées.

L'exercice du 24 octobre 2025 a été imaginé par Pierrick VIOT, adjoint à la transition écologique de Briollay, et a été animé par l'animatrice PAPI et le chef de centre du CIS de Tiercé. Il s'agissait de simuler un accident entre un car et un véhicule léger, à l'entrée de la commune de Briollay : deux conducteurs blessés pris en charge (fictivement) par les services de secours et une quinzaine de sinistrés de la route qu'il fallait déplacer dans un Centre d'accueil et de regroupement ouvert pour l'occasion à la salle des Nénuphars. La Cellule de crise municipale a géré une quinzaine de situations injectées par les animateurs parmi lesquels un journaliste insistant, des parents d'élèves stressés, un élève ayant oublié son sac sur le lieu de l'accident et une personne nécessitant une assistance psychologique.

La cellule de crise municipale était composée de 14 personnes, élus ou agents ; quatorze référents de quartier et sept jeunes ont participé à l'exercice en tant que figurants.



Le CARE, la cellule de crise et l'ensemble des participants de l'exercice de Briollay (24-10-25)

- Action I.44 « Réalisation d'outils de sensibilisation par la commune de Grez-Neuville »

La commune de Grez-Neuville a posé deux repères de crues sur le bâtiment des services techniques du département à côté de la maison éclusière, et deux autres sur le poteau à l'entrée de l'aire de camping-cars, matérialisant les niveaux de la crue de janvier 1995 et de janvier 2016. Les repères de crues ont été fabriqués par la société 3D Incrust (726 € TTC) et posés par les services techniques de la ville. Un panneau pédagogique a été posé sur la maison éclusière et a été fabriqué par la société Empreinte-Signalétique (690 € TTC). La commune a aussi imprimé 18 photos en grand format sur 160 photos collectées auprès de la population. Ces photos ont été exposées dans la salle d'exposition de l'Aquarelle en janvier 2025 pendant deux semaines (ouverture les deux week-ends et le mercredi de la première semaine pour le grand public, le jeudi pour les scolaires).



Les repères de crues et panneau pédagogique posés sur Grez-Neuville

- Action I.46 « Sensibilisation de la population sur Rives-du-Loir-en-Anjou »

La commune de Rives-du-Loir-en-Anjou a installé un totem de crues (3m x 75 cm) dans le périmètre de l'Espace naturel sensible des basses vallées angevines, dans une zone dénommée localement l'espace du loir, côté Soucelles (2 980€ TTC). Il permet aux visiteurs de prendre connaissance de l'histoire des crues sur la commune. La commune a aussi développé neuf photographies grand format représentant des inondations passées et les a installées sur plusieurs points stratégiques de la commune : le lavoir de Soucelles, le bac de la Roche Foulque et la passerelle du Moulin de Villevêque. L'impression et l'installation ont coûté 5 360€ TTC.

Dans le cadre de la commémoration des 30 ans de la crue de 1995, la commune a réalisé un documentaire de 24 minutes intitulé « La mémoire collective – 30 ans de l'inondation de 1995 à Rives-du-Loir-en-Anjou » mêlant témoignages et images d'archives. La vidéo a été vue 1 600 fois sur Youtube (www.rivesduloirenanjou.fr).



Exposition photo extérieure et totem de crues sur Rives-du-Loir en Anjou

- Action II.04 « Poser une échelle de crue sur Huillé-Lézigné »

La commune de Huillé-Lézigné a fait poser une échelle de crues et un panneau d'information sur un support en bois localisé rue d'Ignierelle (Lézigné). Le panneau et l'échelle ont coûté 970 € et la prestation du géomètre a coûté 620 €.



Localisation du site de pose de l'échelle de crues et du panneau pédagogique sur Huillé-Lézigné

- Perspectives de 2026

- Pose de repères, d'un totem et de panneaux de sensibilisation sur Angers (actions I.02 et III.02)
- Formation de la direction et du personnel de l'EHPAD de Morannes-sur-Sarthe par l'Agence Régionale de Santé Pays de la Loire et le SMBVAR en mars 2026 (action III.11)

Annexe. Tableau état d'avancement des actions PAPI – 2026

 SMBVAR GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET PRÉVENTION DES INONDATIONS RECONNU EPAGE		Bilan 2026 du Programme d'actions de prévention des inondations des Basses Vallées Angevines 5ème année de mise en œuvre	
maj 30/01/2026			
ACTION DU SMBVAR		MONTANT	PROGRAMMATION
	0.01 Animation du PAPI des BVA	470 000 € TTC	2021-2027 = en cours (60 000 €/an)
A	0.02 Appuyer la rédaction du PAPI complet 2027-2033	100 000 € TTC	2025-2026 = en cours (accompagnement d'un cabinet dans l'animation de la Commission Inondation 2025 ; accompagnement d'un bureau d'études pour la mise à jour du diagnostic et le montage du PAPI 2)
A	0.03 Etude bilan du PAPI des BVA	/	2025-2027 = en cours
A	0.04 Etude environnementale du PAPI des BVA	50 000 € TTC	À initier en 2026-2027
	I.01 Etude de connaissance sur la Boire du Commun d'Oule	50 000 € TTC	2021-2022 = terminé (coût réel : 53 112 € TTC)
	I.12 Mener une rencontre annuelle avec les référents risques	15 500 € TTC	2021-2026 = en cours (2 500 €/an)
	I.14 Créer une exposition sur le risque d'inondation et des outils de communication	20 000 € TTC	2021 = terminé (coût réel : 21 163,20 € TTC)
	I.19 Organiser un évènement pour les 30 ans de la crue de 1995	50 000 € TTC	2025 = terminé (coût réel : 49 510 € TTC)
	I.23 Développer un jeu vidéo sur application pour faire apprendre les bons gestes à adopter en cas d'inondation	45 000 € TTC	2021-2022 = terminé (coût réel : 51 840 € TTC)
	I.24 Produire un ou plusieurs courts métrages sur les inondations dans les Basses Vallées Angevines	10 000 € TTC	2022-2023 = terminé (coût réel : 12 000 € TTC)
	I.25 Développer une plateforme informatique dite « Observatoire du SMBVAR »	5 000 € TTC	2020 = terminé (pas de dépense PAPI - coût de la prestation de création du site internet www.smbvar.fr)
A	I.39 Création d'une interface sur tablette pour sensibiliser sur le risque d'inondation	25 000 € TTC	2024-2025 = terminé (coût réel : 10 620 € TTC)
A	I.40 Création de planches BD sur le risque d'inondation	20 000 € TTC	À initier en 2026
A	I.41 Réaliser une vidéo pour expliquer à la population l'organisation d'une cellule de crise communale	5 000 € TTC	2025 = terminé (coût réel : 5 050 € TTC)
A	I.42 Améliorer la culture du risque d'inondation	30 000 € TTC	2023-2026 = en cours
	III.01 Accompagner les communes dans la mise à jour de leur PCS	15 000 € TTC	2021-2026 = en cours (coût réel non subventionné : 188 € TTC)
	III.11 Vérifier l'opérationnalité des PPMS et PMS	/	2021-2027 = à initier
	IV.03 Valoriser les bonnes pratiques en matière d'aménagement et d'urbanisme	10 000 € TTC	2025-2027 = à initier
	V.12 Réunir régulièrement le groupe de travail « réseaux et activités économiques »	/	2021-2026 = en cours (stage sur les entreprises en zone inondable en 2023 ; démarche de sensibilisation des artisans avec la FFB en 2025)
A	V.13 Participer au salon de l'habitat d'Angers pour sensibiliser sur la thématique de la réduction de la vulnérabilité	5 000 € TTC	2025 = terminé (agence recrutée pour animer un stand et des conférences au salon de l'habitat d'Angers du 27-28 septembre 2025) (coût réel : 5 040 € TTC)
	VI.01 Organiser des réunions avec l'INTERCLE du Bassin de la Maine	/	Rencontre le 20 octobre 2022 (prochaine rencontre en 2026)
ACTION DES INTERCOMMUNALITES		MONTANT	PROGRAMMATION
A	III.13 Elaboration des PICS par les intercommunalités	/	2023-2026 Anjou Loir et Sarthe : réalisation en 2024-2025 (recrutement d'un contractuel) ; Vallées du Haut-Anjou : réalisation en 2026 (prestation extérieure) ; Angers Loire Métropole : réalisation en 2024-2025 (réalisation en interne)
Communauté Urbaine d'Angers Loire Métropole			
	I.13 Créer une exposition GEMAPI	15 000 € TTC	2022 = terminé (coût réel : 14 115,60 € TTC)
	I.15 Sensibiliser le public scolaire et le grand public sur le territoire angevin	73 800 € TTC	2021-2026 = en cours
	I.17 Réfection d'une maquette de modélisation de crues	15 000 €	2021 = terminé (coût réel : 15 000 € TTC)
	I.22 Développer un outil numérique de visualisation d'une maison inondée	25 000 € TTC	2026-2027 = à initier
	I.26 Proposer une uniformisation des DICRIM	10 000 € TTC	2021 = terminé (coût réel : 2 550 € TTC)
	IV.02 Former les agents de la DADT sur la bonne prise en compte du risque dans l'urbanisme	10 000 € TTC	2025-2027 = à initier
	VI.03 Analyse de la sensibilité du territoire d'Angers Loire Métropole à la problématique du ruissellement en lien avec le changement climatique	30 000 € TTC	2024-2026 = en cours (estimation : 78 000 € TTC)
	V.06 Réaliser des diagnostics de vulnérabilité sur habitations	243 000 € TTC	2021-2026 = en cours
	comprend les trois actions suivantes :		
	V.01 Diagnostics sur Ecoouflant		
	V.02 Diagnostics sur Verrières-en-Anjou		
	V.03 Diagnostics sur Soulaire-et-Bourg		
A	VII.01 Etude complémentaire sur la boire du Commun d'Oule par les intercommunalités d'ALM et d'ALS	120 000 € TTC	2024-2026 = en cours (suivi par l'Etablissement public Loire)

Communauté de communes Anjou Loir et Sarthe		
I.28 Assurer une uniformisation des DICRIM à l'échelle intercommunale	/	2021 = terminé (accompagnement ponctuel des communes)
IV.01 Informer sur la prise en compte du risque dans l'urbanisme	1 000 € TTC	Action supprimée
V.05 Réaliser des diagnostics sur trois bâtiments publics de l'intercommunalité	5 000 € HT	Action supprimée
V.11 Etude sur la vulnérabilité du réseau d'assainissement	15 000 € HT	2026-2027 = à initier
Communauté de communes des Vallées du Haut Anjou		
I.18 Aménagements pour la mise en valeur environnementale du chemin de halage le long de l'ENS de la Mayenne	7 500 € HT	2021 = terminé (financement CD49 hors PAPI)
I.27 Concevoir un modèle de DICRIM pour les communes du territoire	/	2021 = terminé (accompagnement ponctuel des communes)
IV.04 Actualisation du plan intercommunal d'urbanisme de la CCVHA	/	2025-2026 = à initier
V.07 Mise en œuvre d'un dispositif d'accompagnement et de soutien pour la réduction de la vulnérabilité sur l'habitat face aux inondations	30 000 € TTC	2024-2026 = en cours (2023 : réalisation d'un atlas cartographique ; 2025 lancement de l'opération avec Artelia)
V.10 Etude de la réduction des réseaux et des équipements d'eaux usées et d'eaux pluviales intégrée à l'élaboration du Schéma directeur	/	2019-2023 = terminé
VI.02 Etude cartographique du ruissellement rural pour la plantation de haies bocagères	3 500 € TTC	Action supprimée
ACTION DES COMMUNES	MONTANT	PROGRAMMATION
Communication et sensibilisation sur le risque d'inondation (axe 1) & Surveillance et prévision des crues (axe 2)		
I.02 Planter des repères de crues sur Angers	2 000 € TTC	2025-2026 = en cours
II.03 Poser une échelle de crue sur Angers	1 000 € TTC	
I.03 Poser des repères de crues et un panneau sur Durtal	1 000 € HT	2022-2023 = terminé
I.04 Poser des repères de crues sur Bouchemaine	3 900 € HT	2021 = terminé (coût réel : 7 928 € TTC)
II.01 Poser des échelles de crues sur Bouchemaine	1 900 € HT	
I.05 Poser des repères de crues sur Rives-du-Loir-en-Anjou	2 000 € HT	2024-2025 = terminé (coût : réel : 2 796 € TTC)
I.06 Poser des repères de crues sur Soulaire-et-Bourg	1 000 € HT	2023-2025 = terminé (coût réel : 3 468 € TTC - pose d'un totem)
II.02 Pose des échelles de crues sur Soulaire-et-Bourg	1 500 € HT	
I.07 Densification des repères de crues et création d'un circuit découverte sur Cheffes ;	6 000 € HT	2024-2025 = terminé (coût réel : 7 085,65 € TTC)
I.16 Animations grand public dans les villages inondables de Basses Vallées Angevines (Cheffes) ;	3 200 € HT	2025-2026 = terminé (coût réel : 2 050 € TTC)
I.21 Editer un document numérique sur les crues historiques (Cheffes)	38 500 € HT	2024-2025 = terminé (coût réel : 38 400 €)
I.08 Poser des repères de crues et des panneaux de sensibilisation sur Ecoouflant	7 500 € HT	2021-2025 = terminé (coût réel : 7 276,60 € TTC)
I.09 Poser des repères de crues et un panneau de sensibilisation	900 € HT	2022-2023 = terminé (coût réel : 3 935,04 € TTC - pose d'un totem)
II.05 Pose d'échelles sur Montreuil-Juigné	7 100 € HT	
II.04 Poser une échelle de crues sur Huillé-Lézigné	1 500 € HT	2023-2024 = terminé (coût réel : 1 590 € TTC)
I.10 Sensibiliser les gestionnaires de bâtiments publics sur Angers	5 000 € TTC	2021-2026 = en cours (achat de repères en laiton en 2023 : 1026 € TTC ; sensibilisation des bailleurs sociaux entre 2023 et 2026)
I.11 Sensibiliser la population et former les agents de Cantenay-Epinard	5 000 € TTC	2023 = terminé (réunion publique et activités sur une semaine en novembre 2023 ; coût réel : 1 297,15 € TTC)
I.20 Intégrer des projets innovants sur la thématique inondation dans le programme Smart City d'Angers	10 000 € TTC	2021-2022 = terminé (cas d'usage « inondation » dans le projet Territoire Intelligent d'Angers Loire Métropole - hors financement PAPI)
I.29 DICRIM Bouchemaine ; I.31 DICRIM Grez-Neuville ; I.33 DICRIM Rives-du-Loir-en-Anjou ; I.35 DICRIM Soulaire-et-Bourg ; I.36 DICRIM Huillé-Lézigné	11 180 € TTC	Bouchemaine : mise à jour et distribution de 3100 exemplaires (1350€ TTC) ; Grez-Neuville création du DICRIM et distribution de 150 exemplaires (250€ TTC) ; Rives-du-Loir-en-Anjou mise à jour en 2021 et diffusion en 2022 (1306,19 € TTC) ; Soulaire-et-Bourg création et impression en 600 exemplaires (662,40€ TTC) ; Huillé-Lézigné création et distribution dans tous les foyers
I.30 DICRIM Ecoouflant	2 430 € TTC	2026 = à initier (2023 : mise à jour [72 € de création graphique] et distribution [1 568,40€ d'impression]). L'enveloppe prévue dans l'action I.30 pourrait être utilisée lors de la ré-édition de 2026
I.32 DICRIM Morannes-sur-Sarthe-Daumeray	6 800€ HT	2023-2027 = à initier
I.34 DICRIM Verrières-en-Anjou	3 300 € TTC	2026 = à initier (2022 : mise à jour et distribution de 5000 exemplaires et de 6000 flyers de numéros d'urgence pour 4428€ TTC). L'enveloppe prévue dans l'action I.34 pourrait être utilisée lors de la ré-édition de 2026.
I.37 DICRIM Hauts d'Anjou	3 300 € TTC	2023-2026 = en cours de rédaction
A I.43 Sensibilisation de la population sur Briollay	6 000€ HT	2024-2026 = à initier
A I.44 Réalisation d'outils de sensibilisation par Grez-Neuville	4 000€ TTC	2024-2025 = terminé (coût réel : 1 990,75 € TTC)
A I.45 Diffusion du DICRIM de Longuenée-en-Anjou	1 500 € TTC	2024 = terminé (coût réel : 1 432,80 € TTC)
A I.46 Sensibilisation de la population sur Rives-du-Loir-en-Anjou	8 000 € HT	2024-2025 = terminé (coût réel : 8 341,04 € TTC - pose totem de crues)

Améliorer l'alerte et la gestion de crise (axe 3)		
III.02 Mettre en place un exercice PCS Angers ;	/	2020-2026 = à initier
III.03 Impliquer la réserve communale de sécurité civile d'Angers sur la thématique inondation ;	/	2024-2025 = terminé (implication de la RCSC lors de l'exercice PCS de Briollay en avril 2024 + lors de la commémoration des 30 ans de la crue de 1995 + visite de la commune de Craon le 17 septembre 2025, commune inondée en juin 2024)
III.04 Mener un exercice inondation sur Verrières-en-Anjou	/	2020-2026 = à initier
III.05 Remettre à jour le PCS de Canteau-Epinard	/	2023-2025 = terminé (mise à jour, présentation du PCS à la population en novembre 2023 et exercice de crise en mai 2025)
III.08 le PCS de Huillé Lézigné	/	2023 = terminé
III.09 le PCS des Hauts d'Anjou	/	2020-2026 = à initier
III.06 Remettre à jour le PCS d'Ecouflant	/	2021-2025 = terminé + exercice de gestion de crise en janvier 2025
III.07 Rédiger le PCS de la commune nouvelle de Rives-du-Loir-en-Anjou	/	2021-2023 = terminé + exercice de gestion de crise en novembre 2024
Réduire la vulnérabilité des biens et des personnes (axe 5)		
V.04 Réaliser des diagnostics sur trois bâtiments publics de la ville d'Angers	6 000 € TTC	2021-2022 = terminé (diagnostics réalisés - coût en interne)
V.09 Améliorer la connaissance de la vulnérabilité du patrimoine culturel sur Angers	/	2021-2026 = terminé (diagnostics réalisés ; groupe de travail avec l'association Bouclier bleu sur les Plans de sauvegarde des biens culturels ; réflexion pour un exercice de sauvegarde des œuvres)
V.08 Réaliser des travaux de réduction de la vulnérabilité sur habitations	860 000 € TTC	2024-2026 = en cours (une dizaine de demandes de subvention faites par les particuliers concernés par l'action V.06 et V.07, travaux réalisés pour certains)
ACTION DES PARTENAIRES ETATQUES	MONTANT	PROGRAMMATION
I.38 Mise à disposition du MNT et des cartographies sur les tronçons Mayenne et Sarthe afin de compléter le diagnostic PAPI	/	2021 = terminé (envoi par la DREAL Pays de la Loire)
III.12 Diffusion des cartes ZIP-ZICH par la DDT Maine-et-Loire	/	2020-2021 = terminé (envoi par la DDT49)
III.10 Développer des outils pour garantir l'opérationnalité des plans bleus et plans blancs par l'ARS Pays de la Loire	/	2021 : création d'une formation pour garantir l'opérationnalité de leur procédure ; 2022 : formation de la direction de la résidence Bordillon (ville d'Angers et SMBVAR) ; 2025 : formation des résidents de Bordillon et des seniors hors Bordillon (ville d'Angers et SMBVAR) ; 2026 : formation de la direction et du personnel de l'EHPAD de Morannes sur Sarthe Daumeray

Légende :

- action terminée
- action en cours
- action à initier
- action supprimée
- A action ajoutée par l'avenant à mi-parcours du PAPI (2023)